

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1570 - page 95

94 - Val-de-Marne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne.

ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE ADERFI HICHAM - (AS.S.A.H).

Objet : cette association a pour objet : essentiellement, prise en charge des frais de rapatriement des corps vers l'Algérie; aide et soutien pour les démarches administratives aux familles du défunt, participation aux frais d'obsèques pour les personnes inhumées en France ; envois de matériel médical pour les besoins du village Hicham ; contribuer à l'émancipation de la jeunesse, par le développement de la connaissance et du savoir ; l'association réalisera des projets culturels, socio éducatif environnementaux, d'utilité publique et d'intérêt général, soutien scolaire et logistique pour le développement de la langue Amazigh ; lutter contre les formes de discrimination d'inégalité et d'exclusion sociale ; tendre la main à nos citoyens, pour le développement du village Hicham.

Siège social : 145, avenue du Maréchal Foch, 94000 Créteil.

Date de la déclaration : 12 avril 2016.